

## Edito



Le dernier Conseil d'Administration de la CAHPP a été l'occasion de se pencher sur le mode de fonctionnement de notre société. Ainsi sur les problèmes liés à la gouvernance, aux profils de nos dirigeants, à la nature des objectifs que nous poursuivons, aux types d'actions que nous prenons. C'est vrai que c'est un domaine difficile, forcément subjectif et que, quel que soit le désir, en la circonstance, du président de la CAHPP, les choix peuvent rencontrer l'unanimité ou une majorité ou encore faire l'objet d'orientations réfléchies.

Nous nous sommes donc interrogés sur le bien fondé de nos décisions. Faut-il modifier notre projet ? Faut-il impulser notre fonctionnement d'une manière différente ? Faut-il être plus "conseil" que "référencement" ? Faut-il choisir peu de thèmes que de vouloir, comme aujourd'hui, centrer au maximum nos efforts sur toutes vos spécialités ?

Autant de questions sur lesquelles il nous faut réfléchir et tenter de satisfaire le plus grand nombre. Vous avez sûrement un ou des avis sur ces différents points, n'hésitez pas à me les communiquer, à les argumenter car cela ne peut être que profitable au fonctionnement de notre CAHPP.

**Yvon Bertel-Venezia**  
Président Directeur  
General



## La CAHPP au plus près de ses adhérents

Depuis 40 ans la CAHPP accompagne ses 3 300 adhérents des secteurs du sanitaire et du médico-social, dont le nombre ne cesse de croître, en matière d'optimisation des achats et des coûts afin qu'ils puissent se consacrer à leur vrai métier : le soin et la santé. Dans un monde en pleine mutation, tant sociétale, structurelle, qu'économique, la CAHPP adapte son organisation pour continuer d'apporter des solutions pertinentes à la gestion quotidienne des établissements de santé.

Dans le n° 43 d'En Bref, Yvon Bertel Venezia, PDG de la CAHPP, annonçait la nomination à compter du 1er janvier 2014 de Luc Castellvi en qualité de Directeur Général Adjoint qui *"sera en mesure de nous faire encore évoluer"*. Dorénavant il le seconde dans toutes ses fonctions et le remplace en cas d'absence. Parallèlement un comité stratégique a été mis en place auprès du Président traduisant *"la volonté de renforcer la transversalité entre les services de la CAHPP, pour répondre au mieux aux besoins de nos adhérents"*. De nombreuses commissions (nationale des dirigeants, dialyse, développement durable, HAD, médico-social, psychiatrie...) auxquelles participent des spécialistes salariés d'établissements, concourent aux choix de développement de la CAHPP au cœur de l'écoute du terrain.

C'est en ce sens que les services "Marchés" et "Audits" sont maintenant rattachés à Luc Castellvi. Sous la responsabilité de Violaine Fajolle, le secteur "pharmacie" met à disposition un référencement complet de médicaments et de produits d'hygiène, validé par les 12 référents (pharmaciens travaillant en établissement et véritables relais en région) et édite depuis septembre 2010 la revue Onconews.



Sous la responsabilité de Christian Sarrot, le secteur "Dispositifs Médicaux/DMI" référence environ 80 000 articles, apporte un conseil ciblé aux problématiques quotidiennes et développe des relations constructives avec les fournisseurs. Une spécialiste en ophtalmologie complète l'équipe. Sous la responsabilité d'Edwige Bisson Moreaux le secteur "Audits" analyse les circuits, les flux et l'efficacité au regard de la réglementation des bonnes pratiques de productivité, aide au positionnement et à la formalisation de plans d'actions.

Depuis le 1er mars 2012, 40 établissements ont sollicité la CAHPP. Ci-après le nombre d'audits réalisés ou en cours par type :

- fonction achat : 15,
- analyse de coût à l'acte pour des pathologies spécifiques,
- processus achat : 3,
- organisationnel du bloc opératoire : 25,
- efficacité du bloc opératoire : 15,
- circuit du médicament : 3,
- stérilisation : 12,
- circuit des déchets : 2,
- circuit du linge : 1.



## Le numéro 0 de la revue "Addicto Com" vient de paraître

Fruit des travaux de la Commission Nationale Addictologie et copiloté par le Dr Gérard Barbé, le numéro zéro de la revue Addicto Com est parue le 16 Janvier 2014.

Au fil des divers focus, brèves et autres informations spécialisées, cette revue apportera un éclairage sur des sujets de fond directement ou indirectement liés à la problématique des addictions. Pour cette édition, le Professeur François Paille – (Président du COPAAH\*) – a répondu aux questions de la Commission Nationale et a accepté de nous apporter sa vision sur cet environnement encore mal appréhendé.

Consultation en ligne :  
[www.cahpp.fr/?p=5640](http://www.cahpp.fr/?p=5640)

\* COPAAH : Collège Professionnel des Acteurs d'Addictologie Hospitalière.



## Interview de Claude Frénois

Chargé de Missions Dialyse / Conseils Stérilisation – Cardiologie / Radiologie

De formation infirmier diplômé d'état (IDE), j'ai exercé pendant 17 ans la fonction d'aide opératoire en chirurgie générale et thoracique. Parallèlement, je continuais mon activité de soignant dans les services d'hospitalisation. A la fin de cette période je me suis orienté vers un poste administratif en tant que responsable des achats DMI, DM, de l'économat et également responsable du service de stérilisation que j'ai centralisé.

J'ai managé ce service de stérilisation centrale pendant 25 ans au sein d'un important établissement de santé privé MCO (340 lits et places) qui a obtenu la certification AFAQ ISO 9001 : 2000 sur l'ensemble du processus de stérilisation. J'ai également mis en place l'informatisation complète de ce service, ce qui, à l'époque, était rare et a permis à l'établissement d'être un des pionniers en France sur le sujet. Cette expérience méthodologique m'a par ailleurs amené à assurer le rôle de Directeur Qualité de l'établissement et de mener à bien les différentes accréditations puis certifications de la HAS.



### La CAHPP propose un service d'audit en stérilisation aux adhérents. Pouvez-vous nous en expliquer les objectifs ?

Les nombreuses demandes des adhérents ont convaincu la CAHPP de mettre à disposition ce type de prestation. En effet les pharmaciens sont en attente :

- soit d'un appui extérieur pour les aider à mieux se positionner dans leur rôle et leur fonction réglementaire (répondant aux BPPHH\*) auprès de leur hiérarchie.
- soit d'une analyse complète de leur processus de stérilisation.

Notre Président, Mr Bertel-Venezia, a donc souhaité profiter de mon expertise pour apporter mon expertise et proposer ce nouveau service de conseil et d'audit en stérilisation. Mon champ de compétence, IDE, Responsable achats, auditeur interne et ensuite expert visiteur auprès de la HAS m'a permis d'accéder à une parfaite connaissance transversale de l'activité des établissements et a renforcé ma crédibilité auprès des différents interlocuteurs.

L'objectif de cette prestation de conseils et d'audits en stérilisation est de couvrir l'organisation générale d'un service de stérilisation tout en prenant en considération les éléments d'organisation, en veillant à optimiser le processus de production en termes de conditionnement, de traçabilité sans oublier le respect des obligations réglementaires et normatives. Une approche médico économique est toujours abordée.

Pour chaque demande d'audit exprimée, nous prenons soin d'apporter une réponse individualisée tout en proposant des solutions adaptées et spécifiques à chaque problématique. Chaque audit fait bien sûr l'objet d'un rapport formel qui pointe l'ensemble des points positifs et des axes d'améliorations à apporter. Charge à l'établissement d'adapter son plan d'action en fonction de ses orientations, de ses ressources et de ses potentiels.

Une attention particulière est portée sur le suivi de chaque audit. En fonction des besoins, nous apportons des réponses soit à distance, soit sur site par une restitution du rapport ce qui permet un échange constructif avec les personnes concernées.



A ce jour, 13 audits ont été réalisés et un suivi permanent s'est instauré avec les différents établissements pour lesquels nous avons effectué cette prestation.

Ces établissements sont :

- Médipôle Toulouse – Toulouse (31),
- CMC Vinci – Paris (75),
- Clinique de la Muette – Paris (75),
- Hôpital privé de Thiais – Thiais (94),
- Clinique de la Miotte – Belfort (90),
- Clinique d'Athis Mons – Athis-Mons (91),
- CH Privé de Montgardé – Aubergenville (78),
- Clinique de Montargis – Montargis (45),
- HSTV St Laurent – Rennes (35),
- Hôpital Privé de Metz – Metz (57),
- Clinique des Landes – Saint-Pierre du Mont (40),
- Clinique Mantaise – Mantes la Jolie (78),
- Clinique du Cotentin – Equeurdreville (50).

La CAHPP souhaite développer encore plus cette prestation d'audits en ciblant notamment la formation, la conception même des services de stérilisation leur architecture, tout en imaginant pourquoi pas proposer directement des solutions clé en main. Enfin, la CAHPP est membre associé de l'AFS (Association Française de Stérilisation).

\* BPPHH : Bonnes pratiques de pharmacie hospitalière

## A Nouakchott en Mauritanie, 70 % de la population, ne peut s'offrir de soins médicaux.



Grâce à la CAHPP, onze enfants indigents ont été opérés sur site, à Nouakchott, entre le 1<sup>er</sup> et le 8 décembre 2013, de cardiopathies congénitales dont certaines auraient pu entraîner une mort subite.

Cette opération a été réalisée par l'équipe de l'Association Franco-Mauritanienne du Cœur (AFMC), menée par le Docteur Mohamed Ly, chirurgien cardiopédiatrique exerçant au Centre Chirurgical Marie Lannelongue (centre de référence français en cardiopédiatrie). Le Docteur Aiouaz, cardiopédiatre à la Clinique de Keraudren à Brest, s'est associé pour la première fois et naturellement en collaboration avec les acteurs locaux.

La CAHPP a fourni gracieusement un appareil d'échographie cardiaque portable adapté, le Vivid I de General Electric qui a permis les diagnostics complets, préalables à la décision médicale.

Les enfants vont aujourd'hui tous bien. L'AFMC et leurs familles vous remercient. La prochaine mission est programmée en mai 2014, pour sauver le cœur des enfants, un cœur après l'autre.

Visiter le site de cette magnifique action : [www.afmcoeur.org](http://www.afmcoeur.org)



## Institution Sainte Elisabeth Saint Etienne (42)

Un pôle spécifique pour apaiser les résidents



Créée par les Dames du Calvaire, l'Institution Sainte Elisabeth propose un accueil et des soins personnalisés dans l'esprit de la fondatrice de l'œuvre basé sur la convivialité, la générosité et l'accompagnement des patients. Toute l'institution de part son équipe, sa compétence, et son dévouement, a le souci de favoriser le mieux être de ceux qui souffrent.

C'est donc dans cette optique que le Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) a été créé afin de dédier un pôle entier aux résidents atteints de troubles modérés du comportement. Ce projet entre notamment dans le cadre du plan Alzheimer 2012 – 2015 et comprend plusieurs espaces spécifiques (salle dédiée aux activités manuelles, une autre aux activités sensorielles, une salle de motricité etc...).

Le PASA se veut être par ailleurs un espace d'apaisement, en vue de maintenir et améliorer capacités fonctionnelles et cognitives des résidents, un atout majeur pour la prise en charge des personnes atteintes des troubles du comportement et de retrouver une certaine forme de quiétude.

Contact : Adeline Roche  
Assistante de direction  
Tél : 04 77 49 56 56  
[adeline.roche@sainte-elisabeth42.org](mailto:adeline.roche@sainte-elisabeth42.org)



## Mouvement du personnel

### Nouveaux arrivants :

- Christian Sarrot  
Chef du service DM/DMI,
- Arielle Schneider  
Conseiller régional  
Rhône Alpes / Auvergne,
- Laurent Mairot  
Pharmacien à temps partiel.

Départ de Florence Castaldo - Pharmacien

## La réponse de la CAHPP et des institutions à l'appel du COPAAH

Le 26 novembre dernier, la CAHPP était informée des actions injustifiées de contrôle, voir de censures de l'assurance maladie, notamment sur la cotation des dossiers médicaux spécifiques à l'activité addictologie.

Fidèle à ses valeurs et à sa déontologie, la Direction générale de la CAHPP a apporté son soutien inconditionnel à l'ensemble des membres du COPAAH et a relayé le message auprès de ses 3300 adhérents, des fédérations de l'hospitalisation privée et de l'hospitalisation publique.

Les effets ont été immédiats puisque les institutions contactées ont réagi. Le courrier de la FHP (Fédération de l'Hospitalisation Privée) apporte en ce sens des réponses concrètes aux éléments relevés par la CAHPP.

Consultation en ligne :  
[www.cahpp.fr/?p=5652](http://www.cahpp.fr/?p=5652)

## Réunions de marchés CAHPP 2014

Comme chaque année, nous vous invitons à venir nous rencontrer pour étudier ensemble les variations des marchés.

### Réunions de marchés pharmacie

La thématique développée au cours de cette matinée sera commune à l'ensemble des établissements de santé, puis nous déjeunerons de 12h30 à 14h00 avant de traiter plus spécifiquement de l'activité des établissements MCO l'après-midi.

### RÉUNION DE MARCHÉS DMI 2014 / 2015



### Réunions de marchés dispositifs médicaux dispositifs médicaux implantables

Les thématiques développées au cours de la matinée seront communes à l'ensemble des établissements de santé, puis nous déjeunerons de 12h30 à 14h00 avant de présenter des sujets plus orientés Bloc opératoire avec des supports de type powerpoint et/ou films.

### RÉUNION DE MARCHÉS PHARMACIE 2014 / 2015



### Le calendrier

| Pharmacie                          | DM/DMI                    |
|------------------------------------|---------------------------|
| 13 mars – Paris                    | 4 mars – Paris            |
| 18 mars – Aix en Provence          | 6 mars – Bordeaux         |
| Date à définir - Toulouse          | 11 mars – Aix en Provence |
| 20 mars – Nice                     | 13 mars – Nice            |
| 20 mars - Bordeaux                 | 18 mars – Rennes          |
| 25 mars - Rennes                   | 18 mars – Lille           |
| 27 mars - Lyon                     | 20 mars – Strasbourg      |
| 1 <sup>er</sup> avril – Lille      | 25 mars – Toulouse        |
| 1 <sup>er</sup> avril – Strasbourg | 25 mars – Corté           |
| 3 avril - Paris                    | 27 mars – Paris           |
| 8 avril - Corté                    | 3 avril – Lyon            |

### Réunions spécifiques

|                                                                                        |                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 25 mars - Montpellier<br>Journée spécifique aux établissements SSR et médicaux-sociaux | - Etude des variations des marchés,<br>- 4 départements de la CAHPP présenteront des focus spécifiques. |
| 29 avril – Guadeloupe                                                                  | - Pharmacie<br>- DM / DMI                                                                               |
| 29 avril – Ile de la Réunion                                                           | - Pharmacie<br>- DM / DMI                                                                               |

**Des réunions spécifiques seront organisées pour les groupes Védici, Groupe C2S, GAM, Capio, Ramsay Santé, Médi-Partenaires**

Je m'inscris en ligne [www.cahpp.fr](http://www.cahpp.fr) rubrique agenda :

- Je bénéficie de la confirmation de mon inscription par retour de mail
- Je suis informé(e) personnellement en cas de modification (date, lieu)
- Je respecte l'environnement en m'inscrivant dans une démarche développement durable



# Réussir votre projet d'aménagement de votre établissement avec le service biomédical et technique de la CAHPP

Vous souhaitez aménager un service particulier (chambres des patients, pharmacie, bloc opératoire etc...) ou un bâtiment complet ? Contactez-nous :

- analyse des besoins et des circuits par activités,
- évaluation financière du projet,
- conduite de projet sur la base de la consultation des fournisseurs, de l'analyse globale des coûts et des essais des équipements,
- négociation avec les fournisseurs avec une connaissance nationale sur les tendances de marché.

Le choix définitif vous appartient et le gain obtenu ne se limite pas aux prix mais aussi aux coûts cachés liés à la gestion du dossier en interne. L'une de nos dernières réalisations en date, est l'accompagnement du CMPR "La Clairière" dans le projet d'aménagement complet de ses deux nouveaux établissements (voir article ci-dessous).

Contactez le service biomédical et technique au : 01 55 33 60 79 ou 01 55 33 60 83 ou mail : [materiel@cahpp.fr](mailto:materiel@cahpp.fr)

## Ouverture du centre de rééducation pédiatrique "La Clairière" - Basse Normandie

Dans le cadre du plan d'investissement Hôpital 2012 et du projet stratégique de l'association gestionnaire Marie Ange Mottier, le centre de rééducation pédiatrique privé "La Clairière" à but non lucratif a ouvert ses portes fin 2013, sur deux sites, basés en Basse Normandie.

Les nouveaux établissements situés à Flers (Orne) et à Hérouville Saint Clair (Calvados) accueillent des enfants et adolescents ayant une atteinte de l'appareil locomoteur, neurologique, respiratoire ou métabolique.



La réalisation de ces projets, soutenus par l'Agence Régionale de Santé de Basse Normandie a permis d'adapter l'offre de soins en médecine physique et réadaptation pédiatrique au niveau de la région en augmentant la capacité d'accueil en hospitalisation de jour tout en occupant une position plus centrale au sein du territoire Bas Normand.

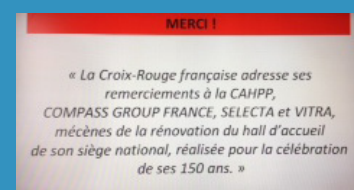
Contact : Didier Chesnais – Directeur  
[d.chesnais@laclairiere.asso.fr](mailto:d.chesnais@laclairiere.asso.fr)



## En 2014 la Croix-Rouge française fête ses 150 ans

La cérémonie des vœux de la Croix-Rouge française s'est tenue le 22 janvier dans le hall d'accueil de son siège qui a pu être rénové grâce au soutien de nombreux mécènes, dont la CAHPP.

Cette soirée marque également le lancement officiel des 150 ans de la Croix-Rouge française et des nombreuses manifestations qui jaloneront toute l'année 2014.



Contact :  
Estelle Morange  
Direction de la communication et développement des ressources

Mail : [estelle.morange@croix-rouge.fr](mailto:estelle.morange@croix-rouge.fr)  
Site : [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

## Manifestations à venir

En 2014, la CAHPP participera aux manifestations suivantes :

- 14<sup>ème</sup> Congrès des maisons de retraites – Synerpa – Antibes Juan les Pins - 5 et 6 juin 2014
- Salon Autonomie – Paris les 11, 12 et 13 juin,
- Convention FHP MCO – Paris les 11 et 12 juin,
- 9<sup>ème</sup> Congrès FHP SSR – Ajaccio les 17 et 18 juin,
- Congrès de la Féhap – Deauville les 26 et 27 novembre,
- Congrès FHP – Lieu et date non communiqués.



## Bilan des marchés publics CAHPP 2014



Bon nombre d'établissements publics, ont cette année encore, confié à la CAHPP un mandat pour la passation de leurs marchés de fournitures de dispositifs médicaux et des spécialités pharmaceutiques.

Comme toujours, notre principal objectif est d'assurer la sécurité juridique des marchés qui nous sont confiés, tout en permettant à ses établissements de bénéficier des meilleures conditions commerciales.

Cet objectif est atteint grâce au travail de toutes les équipes de la CAHPP qui assurent à nos marchés formalisés d'être performants dans tous les domaines : fourniture de molécules, de consommables médicaux, mais également de prothèses, prestations de blanchisserie ou fluides médicaux, restauration et prévoyance etc...

Au-delà de cet aspect purement juridique, la CAHPP a également développé de nouveaux outils dans le but d'améliorer la performance économique des marchés et d'optimiser leur gestion par les établissements de santé. Ces derniers ont vu apparaître sur leurs catalogues extranet un nouvel onglet leur permettant d'éditer les notifications aux candidats retenus, ainsi qu'aux candidats non retenus, de visualiser et de télécharger directement le rapport de présentation de leurs marchés ainsi que tous les dossiers des fournisseurs. Les adhérents ne reçoivent donc plus d'offres papier. Ce changement répond à une politique de développement durable mise en place par la CAHPP depuis bientôt quatre ans et qui vise notamment à la diminution des impressions.

Cette année, ce sont 260 fournisseurs qui ont répondu à l'appel d'offre lancé par notre cellule Marchés publics pour un total de 193 955 lignes de dispositifs médicaux et 71 123 lignes des spécialités pharmaceutiques analysées et traitées.

Contact : Lucia Andréopa – 01 55 33 61 01 – landreopa@cahpp.fr / Katarzyna Galiano – 01 55 33 54 32 – kgaliano@cahpp.fr

## L'immersion en région : l'écoute au service de la performance



C'est parce que le cœur de l'action de la CAHPP repose sur le conseil et l'accompagnement des adhérents, que notre politique des ressources humaines propose depuis toujours aux collaborateurs des stages en établissements de santé ainsi que des tournées "duo" avec nos conseillers régionaux. Ces stages et ces tournées correspondent à une véritable immersion au cœur des établissements de santé, mais également dans le quotidien de nos collaborateurs itinérants.

L'intérêt de ces expériences est double. En effet l'ensemble des salariés de la CAHPP s'engage à accéder à une compréhension plus profonde de la réalité des adhérents de façon à constamment améliorer notre expérience et ainsi pouvoir répondre de la manière la plus adaptée aux attentes du terrain. Mais au-delà, pour ce qui est des tournées duo, ces journées permettent à chacun de mieux comprendre les contraintes de nos conseillers régionaux et ainsi de mieux travailler ensemble et de renforcer ainsi l'interactivité avec nos équipes locales...

Ecouter et comprendre, tels sont les maîtres mots de notre engagement pour dépasser la stricte logique économique et prendre en compte les attentes, qu'elles soient exprimées ou sous-jacentes, et ainsi apporter du sens à nos réponses. Nous tenons à remercier les établissements ainsi que leurs équipes qui ont accueilli nos collaborateurs depuis Septembre dernier tant pour la qualité de leur accueil, leur écoute et la disponibilité dont ils ont fait preuve :

- Polyclinique du Parc Rambot (Aix-en-Provence),
- Polyclinique du Bois (Lille),
- Clinique Ste-Isabelle (Abbeville).



# Montpellier : inauguration d'un pôle de services dans le quartier Grisettes

La Mutualité Française Hérault a inauguré le 6 décembre dernier un Pôle de services mutualistes à Montpellier en présence de Michèle Delaunay, Ministre déléguée en charge des Personnes âgées et de l'Autonomie, d'Etienne Caniard Président de la Mutualité Française et de Guy Barbotteau Président de la Mutualité Française Hérault.

Ce Pôle de 1500 logements est implanté dans un nouveau quartier de la ville situé à 5 minutes du centre de Montpellier par le tram, en proximité de 20 hectares d'espaces naturels.

Ce Pôle réunit :

- un EHPAD de 75 lits Les Couleurs du Temps comprenant 3 unités spécialisées, Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) / Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) / Cantou,



- une résidence seniors Le Pré fleuri : 30 logements locatifs du T1 au T3 adaptés à la perte d'autonomie,
- une crèche interentreprises de 34 places Les Petites Mayas,
- un centre médical (dentistes mutualistes, médecins généralistes et autres professionnels de santé libéraux),
- un espace de vie sociale ouverte sur le quartier (activités citoyennes ou de promotion de la santé).

Madame Michèle Delaunay a souligné le caractère innovant de cette réalisation et son inscription dans les objectifs de la future loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la Société au vieillissement. Etienne Caniard a vu dans ce pôle une illustration concrète des valeurs intergénérationnelles portées par la Mutualité Française et de la capacité d'innovation des groupements mutualistes.



La conception du Pôle vise une prise en compte du vieillissement dans un cadre privilégiant l'adaptation du logement à la perte d'autonomie, l'accessibilité financière, la mixité des populations. Il permettra d'offrir un véritable choix de vie à la personne âgée dans le respect de ses besoins et de maintenir autour d'elle des liens sociaux et intergénérationnels forts. La proposition de services de proximité accompagnera les besoins évolutifs des personnes âgées.

Pour tout contact et informations sur les services de ce pôle :  
Mutualité Française Hérault.  
Tel : 04 67 22 85 85  
accueil@mutualite34.fr  
www.mutualite34.fr

## HANDICAHPP

La CAHPP inscrit le secteur du handicap parmi ses axes prioritaires de développement.

Pour mieux faire connaître cette activité et accompagner nos adhérents confrontés aux problématiques souvent complexes de ces univers, une rubrique spécifique HANDICAHPP a été ajoutée à nos catalogues en ligne.

HANDICAHPP, dans le cadre d'une convention de partenariat encadré, exploite la base de donnée [www.handicat.com](http://www.handicat.com), mise à jour en temps réel, et qui recense 10 200 produits et 1220 fournisseurs.



Bonne visite et n'hésitez pas à nous consulter pour toutes vos questions.

Coordonnées d'Hacavie :  
Tél : 03 20 50 13 11  
Mail : [cicat@hacavie.com](mailto:cicat@hacavie.com)  
[www.hacavie.com](http://www.hacavie.com)  
[www.handicat.com](http://www.handicat.com)

Contact CAHPP :  
Jean Michael Fargette  
Mail : [jmfargette@cahpp.fr](mailto:jmfargette@cahpp.fr)





## La CAHPP sur le salon Pollutec

Le salon Pollutec (salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement) innovait, en décembre 2013, en proposant un pôle Santé à ses visiteurs. Invitée à témoigner lors d'une conférence sur les achats hospitaliers responsables animée par le C2DS, la CAHPP a pu mettre en avant ses efforts en la matière. Ainsi, nous avons pu expliquer l'aide à l'achat responsable fournie à nos adhérents grâce à notre Indice vert qui mesure l'engagement de ses fournisseurs et prestataires de service référencés. A noter que les résultats de la deuxième évaluation seront disponibles dans nos catalogues à partir du mois de mai 2014.



## La Commission Nationale DD sur le terrain



La Commission Nationale Développement durable de la CAHPP a achevé son année 2013 sur une visite de site de méthanisation afin de poursuivre ses travaux sur la réglementation "biodéchets". Ce court voyage d'étude a permis à la Commission de valider la partie « traitement » du processus, l'amont (tri et collecte des biodéchets) étant actuellement en test dans un des établissements de la Commission.

## La Commission Nationale DD se fixe un nouveau thème de travail

La Commission Nationale Développement durable a fait sa première réunion de l'année 2014 le 14 janvier dernier. A l'ordre du jour de cette rencontre : un point d'avancement sur les tests de prestataires "biodéchets" effectués dans les établissements membres, ainsi qu'une discussion sur le thème de travail de 2014.

La Commission se dirige vers la rédaction d'un guide de bonnes pratiques sur les déchets dans les établissements de santé, sur le thème de la "Chasse au gaspillage". Les thématiques précises seront déterminées, après une première enquête effectuée par les membres de la Commission dans leurs établissements, lors de la prochaine réunion, le 25 février prochain.

## Accréditation Pol Inkermann - Niort (79)

C'est en présence de M Flament, délégué territorial de l'ARS des Deux Sèvres et de M Lambert, Préfet des Deux Sèvres, que la direction et l'équipe médicale a présenté le rapport de certification sans réserve, ni recommandation par la Haute Autorité de Santé. Sur 1670 établissements certifiés en V 2010, seuls 18 % d'entre eux le sont sans réserve. C'est-à-dire qu'aucune recommandation, ni constat d'insuffisance n'a été effectué et l'HAS encourage l'établissement à poursuivre la dynamique engagée.

Quelques chiffres provenant de l'HAS :

- 18 % certifiés sans réserve ni recommandation,
- 37 % avec recommandations,
- 35 % avec réserves,
- 0,5 non certifiés,
- 10 % sursis de décision.

Durant cette soirée du 6 février, M Régnyez a dévoilé les orientations 2014 pour l'établissement :

- en Obstétrique, après Prado et travaux de réseau de proximité, Inkermann envisage l'ouverture du plateau technique aux sages femmes libérales ;
- le renfort de la chirurgie : après un travail sur la communication en 2013, des projets d'association sont en cours ;
- en médecine, succession et déploiement d'un volet "médecine polyvalente" sont à l'ordre du jour.

La réunion s'est terminée par un buffet "Saveur régionales" occasion pour remercier toutes les équipes pour leur engagement et leur professionnalisme.

Contact : Christophe Regnyez [direction@inkermann.fr](mailto:direction@inkermann.fr)



En Bref n° 44 - Février 2014  
 Edité par la CAHPP et tiré à 2500 exemplaires.  
 Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA  
 Rédacteur en chef : François GAUTIER  
 Maquettiste : Guillaume POIRET  
 CAHPP - 20-22 rue Richer 75009 - Paris  
 Tel : 01 55 33 60 00 - [www.cahpp.fr](http://www.cahpp.fr)

